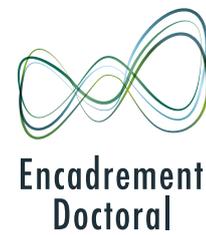


# Accompagner l'élaboration du projet professionnel



## Enjeux

La poursuite de carrière est un sujet de préoccupation majeure pour les doctorant-es. Il peut générer une anxiété importante au regard de leur intégration incertaine dans l'ESR et de sa dimension concurrentielle. Cette anxiété est exacerbée par la méconnaissance de leurs compétences et de leurs opportunités de carrières en dehors de l'ESR.

Les encadrant-es ont un rôle à jouer pour accompagner ces questionnements et leur fournir des points d'appui dans l'élaboration de leur projet professionnel et dans leur recherche d'emploi. Sensibiliser suffisamment tôt les doctorant-es à cette démarche les aidera à gagner en motivation et en sérénité.

## Objectifs

- Accompagner les doctorant-es dans la construction de leur projet professionnel
- Échanger avec les doctorant-es sur leurs souhaits et objectifs professionnels
- Informer les doctorant-es des opportunités de carrières pour les docteur-es
- Orienter les doctorant-es vers des ressources et outils adaptés

## ANALYSE

### Axe 1/ Les opportunités de carrière

Plusieurs types de carrières sont ouvertes aux docteur-es, au regard des nombreuses compétences développées durant les activités menées en doctorat :

- Recherche académique
- Recherche et développement (R&D)
- Cadres en entreprise ou en association
- Cadres dans la fonction publique
- Créateur-ices d'entreprise
- Enseignement
- Cabinets de conseil

Échanger avec les doctorant-es sur ces opportunités est une manière de les amener à questionner leurs ambitions et appétences professionnelles.

#### Poursuite de carrière

9 docteur-es sur 10 ont un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme (promotion 2018).

Répartition par secteur des docteur-es de 2018 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme selon la discipline (en %)

	Académique	Public hors académique	Privé R&D	Privé hors R&D et académique
<b>Sciences exactes et applications</b> (mathématiques, physique, sciences pour l'ingénieur, etc.)	39,6	8	29,3	23,1
<b>Sciences du vivant</b> (biologie, médecine et santé, sciences agronomiques et écologiques)	49,7	17,7	13,1	19,6
<b>Sciences humaines et humanités</b> (langues et littératures, sciences du temps et de l'espace, etc.)	46,2	33,3	4,3	16,2
<b>Sciences de la société</b> (sciences économiques, sciences juridiques, sciences sociales, etc.)	48	24,4	3,5	24
<b>Toutes disciplines</b>	44	17	17,8	21,2

Source : L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France 2024, fiche 39

Les docteur-es travaillent en premier lieu dans le monde académique, même si cette part a diminué par rapport aux diplômés 2016 (- 3 points). Cette baisse s'observe pour l'ensemble des disciplines et apparaît très prononcée parmi les docteur-es en sciences du vivant (- 9 points). La recherche privée est moins affectée par cette baisse (- 2 points toutes disciplines confondues et -2 points en sciences du vivant). La désaffection des docteur-es à l'égard de la recherche s'effectue au profit du secteur public hors académique et du secteur privé hors R&D et académique. Ainsi, la part de docteur-es qui travaillent en dehors du secteur de la recherche a augmenté entre les promotions 2016 et 2018 de 4 points toutes disciplines confondues [L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France 2024, fiche 39].

Les docteur-es qui exercent à l'étranger occupent quasiment exclusivement des emplois de cadre, en premier lieu dans le secteur académique.

Situation d'emploi des docteur-es de 2018 par discipline trois ans après l'obtention de leur diplôme (en %)

	Insertion	Emploi stable	Emploi de cadre	Emploi à temps plein
<b>Sciences exactes et applications</b> (mathématiques, physique, sciences pour l'ingénieur, etc.)	93,7	70,8	98,3	97,5
<b>Sciences du vivant</b> (biologie, médecine et santé, sciences agronomiques et écologiques)	92,5	53,4	96	96,6
<b>Sciences humaines et humanités</b> (langues et littératures, sciences du temps et de l'espace, etc.)	89,7	67	90,6	87,9
<b>Sciences de la société</b> (sciences économiques, sciences juridiques, sciences sociales, etc.)	89,4	72,6	95,8	93,9
<b>Toutes disciplines</b>	92,1	66,7	96,1	95

Source : Ibid.

## Cadre réglementaire

« La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles ».

> Article 1, arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat



## Axe 2/ Défis à relever pour les doctorant-es et docteur-es

Le doctorat reste encore trop mal perçu dans la société et les doctorant-es et jeunes docteur-es ont plusieurs défis à relever.

Il est nécessaire pour elles et eux de prendre conscience de leurs compétences, d'oser transférer leurs compétences en dehors du cadre de la recherche et d'être capable de valoriser leurs compétences avec un vocabulaire adapté aux recruteur-euses visé-es (cf. fiche de synthèse sur les compétences des docteur-es). Les discussions régulières avec les encadrant-es sont indiquées pour accompagner cette prise de conscience.

Les services d'orientation et d'insertion des établissements et les écoles doctorales fournissent des ressources utiles, telles que les formations sur les perspectives de carrières, les outils de communication, la démarche portfolio ou des statistiques d'emploi des docteur-es. Les témoignages de docteur-es sont également intéressants pour les aider à se projeter dans leur poursuite de carrière.

## Axe 3/ Stratégie de formalisation du projet professionnel

Formaliser son projet professionnel implique de questionner à partir de ses différentes expériences professionnelles, associatives et personnelles ses appétences, ses compétences et le marché de l'emploi. C'est à la jonction de ces dimensions que s'élabore le projet professionnel.

Des accompagnements sont proposés par les écoles doctorales et dans les services carrières des universités pour réaliser ce travail d'élaboration.



## Axe 4/ Stratégie et outils de recherche d'emploi

Pour construire leur stratégie de recherche d'emploi, les doctorant-es ont besoin de concevoir et mettre en œuvre une stratégie adaptée à leur projet. Les différentes étapes de cette démarche consistent en :

- l'identification d'un ou de plusieurs postes
- la prise de renseignement sur ce poste
- l'adaptation de leur CV et de leur lettre de motivation à chaque poste visé.

Il est à noter que le marché caché, c'est-à-dire les offres de postes à pourvoir non diffusées, est estimé à 70 % du marché de l'emploi dans le privé. Ces opportunités se transmettent de manière informelle dans les réseaux professionnels. La socialisation des doctorant-es dans les communautés scientifiques et dans les autres réseaux professionnels constitue donc un levier important pour accéder à ce marché caché. Ce réseau se constitue assez naturellement au cours du doctorat, mais il peut également faire l'objet d'une stratégie qui repose sur la sollicitation directe d'interlocuteur-ices qui occupent des postes intéressants pour les doctorants-es afin de s'entretenir directement sur leurs métiers.

Les CV académiques se distinguent des CV dans les autres secteurs professionnels. Pour ces derniers, il est attendu d'articuler les expériences et activités pertinentes à la fonction visée dans un document d'une à deux pages maximum. Les lettres de motivation permettent de formuler la compréhension du poste, l'adéquation des compétences aux besoins ainsi que des pistes d'action mutuelle. Les entretiens d'embauche se préparent en analysant les missions du poste et en les croisant avec les compétences développées pendant son parcours. Les universités et les écoles doctorales proposent des formations et des outils de préparation à ces techniques de recherche d'emploi pour les aider à se projeter dans leur poursuite de carrière.

### Projet professionnel : mode d'emploi

1. Identifier les expériences
2. Y associer compétences acquises et les environnements de travail
3. Distinguer les éléments positifs neutres, positifs et négatifs dans le parcours
4. Chercher les métiers associés à cette caractérisation (positif ou neutre) en interrogeant les fiches métiers et le réseau professionnel

### Ressources et outils dédiés à la poursuite de carrière des doctorant-es

- [Mydocpro.org](http://Mydocpro.org) (Outil de valorisation du potentiel des docteur-es)
- [Phdooc.com](http://Phdooc.com) (MOOC gratuit en ligne)
- Formations proposées par les écoles doctorales et par les services d'orientation et d'insertion professionnelle des universités
- [Fiche du répertoire national des certifications professionnelles](#) (RNCP) sur le doctorat
- [Arbre des compétences](#) issu du projet CAREER (Compétences pour renforcer l'Attractivité Réciproque entre doctEURs Et entReprises), Adoc Talent Management
- [Passeport docteur de l'ANDès](#)

### Ressources génériques sur le marché de l'emploi

- Fiches métiers (ROME)
- Conclusions du projet CAREER, Adoc Talent Management
- LinkedIn

### Outil fourni

- > Tableau de réflexion projet professionnel en lien avec les expériences, les compétences et l'environnement